



De la revue d'interventions pharmaceutiques à la vignette clinique

C. Rousselière, M. Bourdelin, C. Mongaret, Validé par le Groupe VIP de la SFPC, A. Janoly-Dumenil, B. Charpiat, M. Juste, J. Gravoulet, P. Bedouch, O. Conort

Paris, France

Correspondance :

M. Bourdelin, Villefranche-sur-Saône, France.
mbourdelin@lhospitalnordouest.fr

From review of pharmaceutical interventions to clinical vignette

La formulation d'interventions pharmaceutiques (IP) est un acte pharmaceutique nécessitant une démarche d'amélioration continue de la qualité en pharmacie clinique. La Société Française de Pharmacie Clinique (SFPC) recommande l'évaluation de la pertinence des IP dans son référentiel de pharmacie hospitalière. Une revue des interventions pharmaceutiques peut s'inscrire dans une démarche d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) comme le décrit Bourne et al. [1] sous forme d'une EPP sur l'analyse des pratiques de validation pharmaceutique. Une des 3 parties composant l'EPP est consacrée à la revue d'IP à proprement parler, c'est-à-dire à l'analyse d'IP sélectionnées par un animateur sur différents critères : la récurrence, la gravité, la complexité, le caractère discutable ou la pertinence. La revue d'IP permet d'avoir une vision collective, un partage d'informations et de connaissances et aboutit à un consensus entre pharmaciens.

Lors du congrès 2018 de la SFPC, un atelier a été consacré à l'organisation de la revue des IP, pendant lequel ont été présentés les résultats d'une enquête réalisée auprès de la liste des contacts de l'observatoire ActIP® sur la tenue des revues des IP. Sur les 52 établissements répondants fin d'année 2017 (CHU, CH, ESPIC, cliniques privées...), 20 réalisaient une revue des IP. Ces revues étaient quasi exclusivement locales, le plus souvent d'une fréquence d'au moins une fois par mois, pour une durée d'1 h-1 h 30. Dans la grande majorité des cas également, il s'agissait d'une revue exclusivement pharmaceutique (internes et pharmaciens seniors) avec présentation de cas cliniques et des IP associées voire dans certains cas avec recherche des IP à formuler par les personnes participantes. Malheureusement, dans cette enquête peu d'établissements répondants (11/20 réalisant une revue des IP) transformaient les conduites proposées en revue des IP en fiche action qualité.

Le groupe VALSNI¹, en collaboration avec le groupe VIP de la SFPC, a initié cette démarche qualité par l'élaboration de vignettes cliniques. Pour celles et ceux qui ne connaîtraient pas encore cet

¹ Pharmaciens des PUI de Villefranche-sur-Saône, Chalon-sur-Saône, Bourgoin-Jallieu, Mâcon et Albigny-sur-Saône.

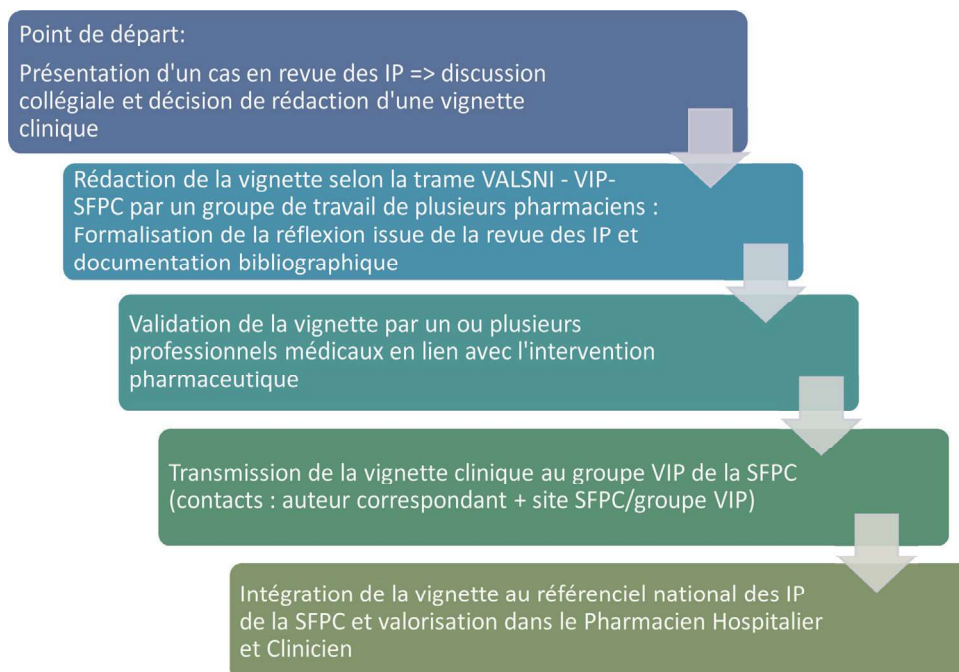


FIGURE 1
Démarche pour produire une
vignette clinique

outil, il s'agit d'une fiche synthétique, partant d'un cas clinique ayant motivé une ou plusieurs interventions pharmaceutiques, avec description de la démarche intellectuelle, des points de vigilance, des axes d'amélioration de la prise en charge patient avec codification de l'IP et formalisation de conduites à tenir, selon le contexte clinique et les références bibliographiques associées. Ce travail est initié en revue des IP régionales et est le fruit d'un travail collégial entre pharmaciens. Il fait l'objet d'une validation pluridisciplinaire par des médecins en lien avec la spécialité concernée. Deux vignettes cliniques sont à l'heure actuelle validées et publiées dans le *Pharmacien hospitalier et clinicien* [2,3].

Grâce au modèle des vignettes cliniques du groupe VALSNI¹ et avec la collaboration des groupes de revue d'IP au niveau national, l'objectif du groupe Valorisation des Interventions Pharmaceutiques (VIP) de la SFPC est de constituer un thésaurus national des interventions pharmaceutiques, issu de la réflexion des revues d'IP.

Donc pour « transformer l'essai » de la revue d'IP en vignette clinique, voici la stratégie d'équipe recommandée :

- l'équipe : il est essentiel que cette vignette soit le fruit d'un travail collaboratif entre différents pharmaciens impliqués dans une activité d'analyse pharmaceutique afin qu'il y ait bien une complémentarité dans l'approche de la prise en charge thérapeutique du patient ;
- la méthodologie : la Fig. 1 détaille la démarche à mettre en œuvre. La trame de rédaction est disponible sur le site de la SFPC.
Il est primordial que ce travail ait fait l'objet d'une validation médicale en lien avec le sujet abordé. Vous pouvez soumettre une vignette clinique en contactant l'auteur correspondant, Magali Bourdelin (mbourdelin@hopitalnordouest.fr), membre du groupe VIP et vous reporter sur le site internet « SFPC/groupe VIP » ;
- les ressources scientifiques : ces dernières doivent être précises, exhaustives et actualisées, permettant la validation au niveau national du travail proposé.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Références

- [1] Bourne C, Périchou J, Brutel A, Laleuf A, Bergheau F. Comment améliorer nos pratiques de validation d'ordonnance ? Le staff EPP pharmacie clinique. Pharm Hosp Clin 2014;49:293–9.
- [2] Bourdelin M, Mondoloni P, Pont E, et al. Colchicine et insuffisance rénale. Pharm Hosp Clin 2019;54:415–6. <http://dx.doi.org/10.1016/j.phclin.2019.10.004>.
- [3] Cartet E, Renzullo C, Falquet B, et al. Macrolides et statines. Pharm Hosp Clin 2020;55:87–9. <http://dx.doi.org/10.1016/j.phclin.2020.01.004>.